

Avis de travaux

Arrondissement de Verdun

Début : semaine du 16 août 2021

Fin : 10 septembre 2021

Prévention – Qualité d'eau

Inspection et manipulation des bornes d'incendie

Informations

Impacts possibles

- Ces situations peuvent survenir à différents moments et sont de courte durée :
 - Baisse temporaire de la pression de l'eau à votre robinet
 - Coloration jaunâtre ou rougeâtre (rouille) de l'eau
- ➔ **Si votre eau est colorée, voir au verso la marche à suivre avant de la consommer**

Intervention et bénéfices

- Vérifier le bon fonctionnement des bornes d'incendie.
- Déterminer, s'il y a lieu, les priorités d'intervention.
- Assurer la sécurité de la population en cas d'incendie.

Comment?

- Mesurer la pression statique et dynamique de l'eau.
- Pomper les bornes qui ne se drainent pas.

Quand?

- Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

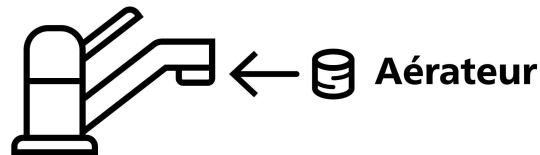
L'eau de votre robinet est colorée? Voici ce qu'il faut faire avant de la consommer :

Ouvrez votre robinet d'eau froide

- À domicile, il est conseillé d'utiliser celui du bain, sinon celui de la cuisine. Dans le cas où votre immeuble (un commerce, par exemple), ne dispose d'aucun des deux, utilisez celui à votre disposition.
- Laissez couler l'eau froide quelques minutes, jusqu'à ce qu'elle redevienne claire.
- L'eau de votre robinet pourra alors être consommée.

Votre robinet est muni d'un aérateur?

- Avant de laisser couler l'eau, il est recommandé de dévisser l'embout pour l'enlever.



Important

- Pour ne pas tacher les tissus et pour éviter tout dommage, assurez-vous que l'eau est incolore avant de faire votre lessive ou d'utiliser tout autre appareil fonctionnant avec de l'eau.

Il est à noter que la présence d'eau colorée est normalement de courte durée et qu'il est facile d'y remédier en suivant les instructions mentionnées plus haut. Si la coloration persiste au-delà de la période des travaux, appelez le 311.

Pour toute question sur la santé, contactez le 811.

Renseignements



514 872-3777



ville.montreal.qc.ca/chantiers



info-travaux@ville.montreal.qc.ca